

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Les Abymes, le jeudi 19 Mars 2020

Le Recteur de région académique Guadeloupe Recteur d'académie Chancelier des Universités Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Α

Mesdames, messieurs les Assistants d'Education

Le Recteur

Réf.: MF/ND/MVB-2020.

Dossier suivi par : Le cabinet du recteur

Téléphone : 0590 47 81 02 Fax · 0590 47 81 53

Courriel: ce.cabinet@ac-guadeloupe.fr

Localisation : Parc d'activité de la Providence ZAC de dothemare

Adresse postale: RP 480 97183 Les Abymes cedex Madame, monsieur

Le 12 mars 2020, le président de la République a annoncé des mesures visant à freiner la propagation du virus, COVID-19, et protéger ainsi l'ensemble de la population. Dans ce cadre, les établissements scolaires n'accueillent plus les élèves l'exception des enfants des personnels de santé et médico-sociaux indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Dans notre académie, un service d'accueil est mis en place depuis le 16 mars, pour les enfants de ces professionnels de santé. Cet accueil est organisé par les directeurs d'école dans une ou deux écoles identifiées dans la liste jointe à ce présent message et disponible sur le site de l'Académie. Les collèges sont également mobilisés et les chefs d'établissement organisent la prise en charge des collégiens.

Cette prise en charge des élèves est réalisée en groupes de 10 élèves maximum, dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières conformément à la fiche jointe.

Nous devons être solidaires avec les professionnels de santé engagés dans la lutte contre cette épidémie. C'est pourquoi, nous avons besoin de tous les personnels volontaires pour assurer l'accueil de ces écoliers et collégiens. En complément des enseignants, je fais appel à chacun d'entre vous, pour vous porter volontaire et apporter votre concours au dispositif d'accueil mis en place dans notre territoire.

Pour vous compter parmi nos volontaires, je vous demande de vous signaler en composant le 0590478131 ou en adressant mail accueil.enfants.personnels.santé@ac-guadeloupe.fr.

Nous devons donc tout mettre en œuvre pour permettre à nos personnels soignants d'être libérés de toutes contraintes. Ils pourront ainsi assumer pleinement et sereinement leurs missions, celles de soigner les malades.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre engagement et vous assure de mon soutien total dans ces circonstances exceptionnelles.

> LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE GUADELOUPE RECTEUR D'ACADEMIE CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

Mostafa FOURAR